



SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE DES PERSONNELS
DU CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS

23/25 rue Bobillot 75013 paris

Tél : 01 45 88 27 24 FAX 01 45 80 48 03

Blog Internet : <http://www.focasvp.blogspot.fr/>

Paris, le 23 janvier 2020

EHPAD DU CASVP

« ENTRE DÉMAGOGIE ET IMPOSTURE » !



Le CASVP a récemment adhéré à la Fédération Hospitalière de France (FHF) avec pour but pour la SDSPA de bénéficier des services proposés par cette fédération en termes de formations, de conseils et de ressources humaines, bien évidemment pour les cadres.

FO rappelle que la FHF a pour dessein :

- + Défendre les intérêts des établissements de santé du secteur public, et ce, dans le but d'offrir aux patients et résidents les soins qu'ils auxquels ils peuvent prétendre.
- + Améliorer l'avenir du service public.

Une réelle imposture de nos dirigeants !

En parallèle, la SDSPA supprime chaque année des postes de soignants et remplace régulièrement des postes d'aides-soignants diplômée d'État par des agents non formés aux soins.

Exemples : un tableau noir :

- 1 IDE pour 100 résidents,
- Suppression des IDE de nuit,
- Remplacement des AS par des ASO,
- Suppression du gardiennage de nuit par des personnels soignants,
- ...

Le CASVP ne respecte pas ses engagements !

Dans l'attente des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens dans les EHPAD du CASVP, nos établissements restent conditionnés aux conventions tripartites avec la Mairie de Paris, l'Agence Régionale Santé et le Préfet.

La signature de ces conventions tripartites engage notamment le CASVP en terme de respect des effectifs alors que notre administration n'a cessé de supprimer des postes depuis la signature de la dernière convention tripartite.

**GRÈVE GÉNÉRALE DANS LES EHPAD.
LE JEUDI 30 JANVIER 2020
RASSEMBLEMENT DEVANT LES SERVICES CENTRAUX
5, boulevard Diderot 75012 paris
À 15 h 00**